

L'APPRENTISSAGE, CE QU'IL FAUT SAVOIR !

ÂGE	De 16 ans à 29 ans (Autorisation moins de 16 ans si cycle collège terminé)
DOCUMENTS	Contrat de travail Compte Bancaire au nom de l'apprenti
BOURSES	NON car rémunération Scolarité prise en charge par un organisme externe
DUREE	De 6 mois à 3 ans (En fonction du cycle de formation)
REMUNERATION	OUI En fonction de l'âge et de l'année de formation Salaire brut = salaire net Temps passé au CFA = apprenti rémunéré
FRAIS DE SCOLARITE	Formation gratuite pour l'apprenti
FRAIS DE PENSION	OUI Suivant le statut (<i>interne, DP, externe</i>)
MISSIONS	L'alternant se voit confier missions et projets de longue durée. Implication, rigueur, prise d'initiatives et autonomie dans les tâches, Travail sur le savoir-être et savoir-faire en entreprise
COTISATIONS RETRAITE	OUI
COUVERTURE SOCIALE	Affiliation au régime dont dépend l'entreprise qui couvre l'apprenti pour les périodes de travail et d'école
ABSENCES	Absences = arrêt de travail (⚠ aux jours de carence)
JOURS FERIES	En fonction de la Convention Collective
CONGES PAYES	5 semaines de congés payés
AVANTAGES EN NATURE	OUI Au même titre que les salariés (<i>ticket restaurant, comité d'entreprise...</i>)
AUTRES AVANTAGES	Prime équipement 500 € Aide mobilité internationale 500€ + bourses Aide permis de conduire 500€ APL / Garant action logement Carte d'apprenti des métiers
LES DEBOUCHES	Découverte du monde de l'entreprise et de ses codes Une expérience professionnelle à valoriser sur le CV et pour la poursuite d'études.